N° 4856. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 10 Novembre 1893

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12 — TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal et à Paris à l'A. Lefèbre Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Attentat anarchiste au Théâtre de Barcelone

VINGT-TROIS TUÉS. — NOMBREUX BLESSÉS

L'intérêt des Mineurs

L'intérêt des mineurs !...

C'est bien la chose dont se soient le moins souciés, pendant ces sept dernières semaines, les politiciens qui avaient accapparé la direction de la grève du Pas-de-Calais.

Dans les trois cents réunions publiques dont parle avec emphase le *Réveil du Nord*, c'était le plus souvent de tout autre chose que des revendications ouvrières qu'il était question.

Et tous ceux qui, comme nous, ont assisté à la réunion de l'Hippodrome, au cours de laquelle sept ou huit orateurs socialistes se sont succédés à la tribune, ont pu constater que pas une seule fois il n'a été parlé des *desiderata* des mineurs.

On a prodigué l'outrage à bouches que veux-tu ; on a injurié le gouvernement, la magistrature, la gendarmerie, l'armée, les « opportunistes » ; on a dirigé les plus violentes attaques contre « le pendeur de toutes les Russies » et contre la « monstrueuse » alliance franco-russe ; on a même traité Paris de « Sodome moderne ; mais de l'arbitrage de 1891 et du rétrait des vieux ouvriers avant l'époque de leur retraite, il n'a pas été dit un mot.

L'intérêt des mineurs !... Combien il importait peu à cette bande d'agitateurs accourus de Lille, de Paris et de Gand-cogne, pour faire leurs petites affaires aux dépens des malheureux grévistes, ou pour se tailler une réclame et une popularité dans leurs ruines et dans leurs misères.

Avec quelle *âpreté*, quel exclusivisme embrageux, quelle suspicion contre tout ce qui n'était pas eux, ces charlatans politiques se jetèrent sur le bassin houiller, s'y établirent comme en pays conquis, et frappèrent sottement tous les républicains et tous les journaux indépendants qui pouvaient gêner leurs mesquines combinaisons, et leurs spéculations égoïstes !

Le *Réveil du Nord* s'étonne que nous demandions à Basly et à Lamendin de faire appel aux sénateurs et députés républicains du Pas-de-Calais et du Nord, qui, dit-il, n'ont pas bougé pendant la grève !

Et comment seraient-ils intervenus, grands dieux ?

A quel accueil ne se seraient-ils pas exposés s'ils étaient venus se venir disputer aux exaltés rassemblés par le *Réveil* et par la *Petite République française*, le terrain sur lequel ils s'étaient si jalousement installés ?

Quelles clameurs, quelles huées n'auraient pas couvert leurs paroles s'ils avaient eu l'audace de s'occuper des intérêts des mineurs, et de défendre seulement un de ces hommes toutes les dénominations d'usage contre l'abominable Dupuy, l'ennemi pourri, infâme capital, les patrons et la société !

Ils ne seraient pas restés vingt-quatre heures dans le bassin houiller. Comme au *Progrès du Nord*, comme à la *Lanterne*, comme au *Radical*, comme à tous les journaux n'appartenant pas à la coterie, ils leur eût rapidement signifié leur congé ; et tout cela eût certainement fait comprendre qu'ils devaient céder la place aux Vaillant, aux Allemane, aux Avez, aux Jules Guesde, aux Paule-Minck, et laisser ces seuls véritables amis des mineurs conduire les grévistes à la victoire.

On sait, hélas ! quel genre de victoire ces politiciens-agents préparaient à nos malheureux concitoyens.

Qu'importe qu'il ait allégé de leurs bonnements enfantins de leurs promesses fallacieuses, de leurs violences de parade.

Ils ont indignement abusé de la confiance des mineurs. Ils les ont bercés d'espérances irréalisables. Ils leur ont promis le soulèvement d'Anzin, la solidarité des Belges, des Anglais et des Allemands, la grève générale même. Ils leur avaient promis de tuer, et les ouvriers l'avaient pris au mot.

Et maintenant, les grévistes se sont trouvés seuls, livrés à leurs uniques ressources, avec à leur tête des mineurs sans autorité et sans prestige, qui par leurs excentricités, leur ont aliéné les sympathies de l'opinion publique, et les ont précipités dans la plus lamentable des aventures.

Aujourd'hui, il reste une chance de sauvegarder encore, dans une certaine mesure, les intérêts des mineurs, que des politiciens ont si gravement compromis. Il existe un moyen d'empêcher que le désastre ne soit complet.

Vous croyez peut-être qu'ils vont accueillir avec enthousiasme cette occasion de réparer, autant qu'il est possible, le mal qu'ils ont fait ?

C'est bien mal les connaître.

Comment, d'autres que les hommes du *Réveil* et de la *Petite République française* sauveraient les mineurs de leur atroce situation actuelle !

L'opportunisme serait le « sauveur » ! « Quelle joie pour Dupuy ! Quelle réhabilitation pour Siben ! »

Plutôt l'écrasement des mineurs, plutôt leur mort, que cette épouvantable éventualité !...

Les pauvres gens ! Et quelle tristesse de voir les intérêts de milliers de familles à la merci d'aussi misérables politiciens !

La mesquinerie de leurs petits esprits, l'étroitesse de leurs âmes s'étalent là tout entières !

Dupuy serait joyeux !...

Le sabotage des mineurs serait atténué ; des satisfactions pourraient être obtenues ; la convention de 1891 serait écornée ; les droits à la retraite des ouvriers seraient sauvegardés ; qu'importe tout cela ? Dupuy serait joyeux !...

On pourrait intervenir en faveur des mineurs exécutés par les Compagnies, obtenir plus de modération dans les mesures de rigueur, sauver la situation de nombreux ouvriers menacés et assurer ainsi le pain de leurs femmes et de leurs enfants... Pensée « saugrenue » : Dupuy serait joyeux !...

Est-ce qui Basly et Lamendin ne comprendront pas quel rôle déplorable leur font jouer ces égoïstes personnages.

Est-ce qu'ils n'auront pas enfin l'énergie de se dégager de leur pernicieuse influence, et de secouer leur joug odieux ?

La question qui se pose aujourd'hui est bien simple :

Vont-ils sauvegarder, dans une notable mesure, les intérêts des mineurs ?

Ou préféreront-ils sacrifier encore aux intérêts et aux passions haineuses du *Réveil du Nord* et de ses amis ?

Si Basly et Lamendin refusaient de recourir au seul moyen qui leur reste de sauver d'un naufrage complet les graves intérêts dont ils ont la garde, ils assumeraient une bien lourde responsabilité.

Georges ROBERT.

LES CAISSES DE RETRAITES

L'un des deux principaux griefs invoqués par les ouvriers contre les Compagnies concerne, on le sait, le renvoi par celles-ci, sous le plus léger prétexte, des ouvriers qui approchent de leur retraite.

Un de nos amis nous adresse à ce propos les réflexions suivantes qui pourraient parfaitement servir de point de départ à une enquête entre patrons et ouvriers sur cette délicate question.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez résumé bien des fois, avec raison, un ordre du jour qui il faut trouver un moyen d'entente, un terrain commun ou chacun puisse faire une concession légitime et en retirer une satisfaction tangible.

On a bien parlé de l'amour-propre qui empêche les compagnies ou des ouvriers de faire le premier pas ; mais on n'a pas parlé des nombreux qui, ayant amené encore une fois en proie de leurs appétits ou de leurs ambitions personnelles, toute une population à la misère, préfèrent voir tous les ouvriers et leur famille crever de faim plutôt que de ne pas faire *in-extremis* une dernière carte.

Au moment où sur la proclamation de M. Clémenceau, la France paraît devoir prendre l'initiative d'un arbitrage, permettons-moi de vous indiquer un terrain d'entente qui je vous parisis tout à l'heure.

La caisse des retraites me paraît un terrain équitable pour un arbitrage, un tremplin comme on dit en politique.

Les compagnies minières assurent une retraite aux ouvriers qui ont travaillé pendant *trente année dans une même compagnie*.

L'Etat, lui aussi assure une retraite à ceux qui auront atteint la limite de 65 à 70 ans) à condition que ces ouvriers aient versé à la caisse des retraites proportionnelle.

Mais l'Etat ne fait pas attention si la fonctionnaire a toujours été au service d'une même administration, il lui suffit qu'il ait versé.

Tel a 25 à 30 ans dans l'armée, 12 ans dans les contributions indirectes, 18 ans dans les contributions directes, qui, les trente années révolues, a droit à la retraite.

Le malheureux compagnon d'armes même dans des cas pareils.

Pourquoi l'ouvrier mineur, quittant pour un motif quelconque, une compagnie dans laquelle il a travaillé un certain temps, laissant une partie de ses droits perdrait-ils ses droits à la retraite en allant se mettre au service d'une autre compagnie ?

Y a-t-il pour cela besoin de légiférer ? Point que dans un but humanitaire, et surtout pour ne pas infirmer l'un d'amplitude, les chefs d'établissement.

Qu'elles dévient son livret à l'ouvrier quittant une Compagnie ; que sur l'avis d'une autre Compagnie, lui disant que ce même ouvrier est entré à son service, elles versent à cette autre Compagnie, contre qui lance en règle, le montant des retenues opérées pour la retraite de cet ouvrier. En un mot, que de Compagnie en Compagnie l'argent, provenant des retenues pour la retraite, suive l'ouvrier mineur ; et que ses trente années de labeur accomplies, l'ouvrier ait droit à sa retraite et surtout puisse en jouir.

Le problème de la retraite de l'ouvrier mineur nomade n'est-il pas ainsi résolu ? Quel intérêt les compagnies, à moins de ne pas vouloir accuser jalousement d'accaparement, d'un lucre mal acquis, ont elles à refuser semblable proposition ?

On ne pourrait plus leur objecter de vouloir par un renvoi plus ou moins justifié, bénéficier des retenues faites en vue de la retraite.

Je sais qu'on objectera qu'il y aura lieu dans la réunion des retenues de tenir compte des intérêts que celles ci auront produits. La difficulté n'est pas insurmontable que la création d'un barème *ad hoc* ou encore par une assurance mutuelle entre les compagnies.

Je ne sais si cet e longue dissertation mérite les honneurs de la publicité, une conscience me dit de de vous en faire part.

Un vieux démocrate.

Les Sans-Patrie

Nous avons rendu compte de la réunion de « la jeunesse internationaliste » qui a eu lieu il y a quelques jours à Paris, boulevard Voltaire, et dans laquelle M. Toussaint, dépouté collectiviste, et M. Weber, conseiller municipal blanquiste ont pris la parole.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous reproduisons l'ordre du jour qui a été adopté :

Les citoyens réunis le 6 novembre, salle de la Liberté, après avoir entendu les différents orateurs, approuvent la ligne de conduite du Groupe de la jeunesse internationaliste, et l'engagent à renoncer sans ses efforts pour répondre dans la jeunesse ouvrière, forcée de prendre les armes contre ses frères de travail, l'ESPRIT DE RÉVOLTE CONTRE L'IDÉE PATRIOTIQUE.

Après l'adoption d'un tel ordre du jour, les internationalistes n'auront plus le droit de protester contre l'épithète de « sans-patrie » que leur applique le langage populaire.

CHRONIQUE DE VOYAGE

DE LILLE A TRIPOLI

IV

Paris-de-l'île de Malte à cinq heures du soir, nous apercevons vers huit heures du matin, dans une sorte de brume se dressant à l'horizon, les côtes de la Tripoli teine.

Le ciel est pur, mais la mer moutonne légèrement et le roulis semble s'accentuer au fur et à mesure que nous approchons de la côte.

A neuf heures, nous franchissons l'enclaves de rochers qui forment une rade naturelle s'étendant sur un large espace en avant de Tripoli.

Le Transat'antique mouille à un mille de la terre, l'agent de la compagnie vient au devant de nous en bateau, nous ayant prévenus que le débarquement à quai nous était interdit. Tous les voyageurs, partis de Tripoli, doivent être mis en observation pendant vingt-quatre heures.

Nous avons à bord le consul général d'Italie, M. le docteur Paolo Grania, qui m'apprend qu'avec une infiltration des plus méchaces, la mesure qui va obliger à séjourner jusqu'au lendemain au lazaret.

Pour mon compte, nous en sommes réduits à contempler Tripoli à distance, du haut de la passerelle de l'Abd-el-Kader.

Le panorama de la ville se nous semble pas sédu saut. Tripoli, avec ses maisons à toits plats étagés sur le flanc de la colline, ses rares mosquées et ses édifices d'aspect parfait architectural, ne nous donne qu'une impression sévère mêlée de ce port dans lequel se centralise depuis plusieurs années, tout le commerce de l'ouest de la côte septentrionale de l'Afrique et de la région du Soudan.

Derrière la colline, le désert commence. Pas de végétation, pas de grands voies, le tout nous semble peu florissante et Tripoli ne nous rappelle que d'une façon très lointaine, nos ports algériens qui, pour le plus grand bien, émergent d'un ordre de réforme.

Sur le bord de la rade, nous distinguons quelques centaines de chameaux accroupis. C'est paraît-il, une caravane arrivée le matin du Soudan, et apportant de cette région des plumes d'autruche, des peaux de chèvres et de bœufs.

Ces sortes de caravane ont généralement de 70 à 75 jours de marche avant d'arriver à Tripoli.

Un détail intéressant : Depuis l'occupation de l'Egypte par les Français, les chemins de fer ont interdit le mélange de passage de l'ivoire dans toute la Haute-Nigrie.

C'est Tripoli qui bénéficie de cette mesure. L'ivoire est de là, dirigé sur les marchés européens.

La quarantaine de 24 heures ne nous permettant pas de descendre dans la ville, nous nous contentons de nous rendre en canot, avec le commissaire de l'Abd-el-Kader, au lazaret où un spectacle tout à fait réjouissant nous attend.

Un turc d'une malpropreté repoussante nous reçoit en nous invitant à nous tenir à un mètre de quarante de lui.

Une balustrade en bois nous sépare de ce pas ragoutant personnage.

Le commissaire du transatlantique lui tend les papiers du bord afin qu'il les fasse viser par qui de droit.

L'ottoman les prend à l'aide d'une pincette. Ce grouillant personnage craint d'être contaminé par nous et il s'efforce à l'aide d'une pincette, de ses ongles, de ses cheveux, d'éviter la crainte qu'il éprouve à mettre en contact direct avec nos personnes.

Nous lui en savons presque gré, car à chaque mouvement un peu vif de sa tête il guette à nos pieds l'impression qu'il doit semer des microbes et féconder l'atmosphère autour de lui.

Le docteur spolonais chargé du service sanitaire arrive à ce moment. Il a fait ses études à la Faculté de Montpellier et parle très correctement le français.

Nous lui demandons pourquoi on emploie tant d'égards à notre égard le dégoûtant, alors que ce sentiment ne justifierait infiniment plus de bons pas que de salire.

Le docteur nous dit alors :

— Comme les pays voisins de France et de Tunis se sont soumis à une quarantaine, pour obtenir de nos employés un service de précautions fait très sérieusement, nous leur laissons croire que la plupart de ceux qui se trouvent à bord des paquebots ont dans leurs vêtements les germes du choléra.

C'est la peur qui lui fait exécuter scrupuleusement la consigne du lazaret.

Il nous prend pour des cholériques probables, ajoute le docteur en riant.

Le lazaret, pendant ce temps, reste impraticable. Comme je manifeste l'intention de faire mes adieux à la poste quelques lettres, le médecin me dit de les déposer sur la planchette devant moi. J'ajoute le montant de l'affranchissement additionné d'un liard pour rouleau et ma surprise est grande en voyant le turc s'approcher, prendre mes lettres avec sa pincette, jeter dans une boîte, le prix des timbres, et empoisonner ainsi la moindre fumigation, le cinquantième du nécessaire qui ma générosité obtenait sa complaisance.

Il paraît que le peur du choléra n'atteint pas chez lui jusqu'au mépris du pourboire.

J'apprends incidemment que la Tripoli, les hôtels de la Banque de France tout prime. Les tripolitains payent 100 fr. 00 pour un hôtel de cent sous.

En rengagant le paquebot, nous croisons presque bord à bord une baleinière turque appartenant au bâtiment de guerre chargé de la surveillance de la côte de Tripoline.

Il y a sur les banquettes, des pouces de crasse et les marins turcs en ont bien quatre sur la figure.

L'officier ottoman nous salue gravement en portant la main à son front et à son lèvre.

Nous lui répondons selon la politesse d'occident en lui décochant un magistral coup de chapeau.

A quatre heures, nous étions à bord et à cinq heures nous mettions le paquebot cette double impression : d'un pays où un séjour des moins enchanteur et que les Turcs sont en général d'une saleté rarement atteinte, que ces « chiens » turcs sont relégués par des lois sévères et que les plupart du temps ils ne sont heureux qu'en mettant que de blessures graves.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

Parmi les victimes, se trouvent, en outre de la famille, cinq personnes dont nous avons parlé, une dame aux cheveux bleu mais et trois étrangers.

Le prudence étant de rigueur, nous avons pris, une dame aux cheveux bleu mais et trois étrangers.

Le prudence étant de rigueur, nous avons pris, une dame aux cheveux bleu mais et trois étrangers.

Depuis deux jours, l'arabe ne pas une cabri ciel, aux quatrième, du quoi à cause inflammation d'intestins déterminée par les piments dont il se nourrissait d'ordinaire, presque exclusive, le docteur avait prescrit un jeûne sévère additionné du goûtement clyse'des de nature rafraîchissante.

Depuis 48 heures, le malade était à ce régime et comme il poussait de lamentables gémissements, le second du bord, le capitaine Carlini, avait fait appeler le médecin croyant à une recrudescence du mal.

Le Dr vert et demande à l'Arabe pourquoi il pousait de pareil cris.

Le malade se contente de gémir et comme après examen, le médecin reconnaît plaidé une simple colique dans laquelle le général en salmagundi une aggravation, qui dit brusquement :

— Ah ci ! mais, c'est que je m'en fiches de moi !

Alors, l'arabe, avec un timide révélant un vocabulaire pour :

— Moi toujours bibir le coulis, jamais manger le bonous.

Le coulis, ajoute : Moi toujours boire pas, ne bas, jamais manger pas le bonous.

— Malgré l'étrange contrition de l'arabe, le médecin reste sérieusement à ce dernier de ne plus manger à son régime et il lui dit en mauvaise sa con chapon.

— Mahoulet ! le ravaudras cela un jour. Et tu faisant jamer, je fais coup double. Je foigne à ta foie les corps et les âmes.

— Allah est grand ! répondit Arabe en s'appelant mélancolique et se [illegible].

(*A suivre*).

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Odieux Crime

ANARCHISTE A BARCELONE

DEUX BOMBES DANS UN THÉATRE

Vingt-trois morts

Barcelone, 8 novembre. — Cette nuit, pendant la représentation de *Guillaume Tell* donnée pour l'inauguration du théâtre Liceo, deux bombes Orsini ont été lancées dans les fauteuils d'orchestre. L'une d'entre elles a éclaté. Neuf femmes et onze hommes ont été tués. De nombreux spectateurs ont été horriblement blessés.

La deuxième bombe n'a heureusement pas éclaté.

L'explosion a été formidable. Une panique s'est emparée de tous les spectateurs.

Parmi les morts figurent sept personnes qui occupaient cote à cote la même rangée de fauteuils. Cinq sont de la même famille.

Trois des personnes blessées ont succombé, ce qui porte à vingt-trois le nombre des morts.

Détails complémentaires

Barcelone, 8 novembre. — Voici quelques nouveaux détails sur l'horrible attentat d'hier :

Les deux bombes Orsini furent lancées du paradis et tirent tomber sur le troisième rang des fauteuils d'orchestre. Au premier instant, un cri d'une explosion de gaz, bientôt retentissent les cris des blessés.

Comme nous l'avons dit, la panique fut indescriptible. On essaya de calmer le public pour éviter d'autres malheurs dans les couloirs et les escaliers où des centaines de personnes se ruaient pour fuir plus vite.

La police, le maire et les autorités, qui étaient au théâtre coururent à la hâte les premiers secours et qui vinrent au prix d'efforts inouïs à s'enlever un peu de vie.

Une seule des deux bombes avait éclaté au milieu des fauteuils d'orchestre, près de l'allée centrale de la salle. La seconde, tombée tout près, n'a pas fait explosion.

Le désastre aura eu une moins épouvantable, puisque il y a vingt-trois morts et de nombreux blessés, les plupart du corps ne sont heureusement atteints que de blessures légères.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

Parmi les victimes, se trouvent, en outre de la famille, cinq personnes dont nous avons parlé, une dame aux cheveux bleu mais et trois étrangers.

Le prudence étant de rigueur, nous avons pris, une dame aux cheveux bleu mais et trois étrangers.

Depuis deux jours, l'arabe ne pas une cabri ciel, aux quatrième, du quoi à cause inflammation d'intestins déterminée par les piments dont il se nourrissait d'ordinaire, presque exclusive, le docteur avait prescrit un jeûne sévère additionné du goûtement clyse'des de nature rafraîchissante.

Depuis 48 heures, le malade était à ce régime et comme il poussait de lamentables gémissements, le second du bord, le capitaine Carlini, avait fait appeler le médecin croyant à une recrudescence du mal.

Le Dr vert et demande à l'Arabe pourquoi il pousait de pareil cris.

Le malade se contente de gémir et comme après examen, le médecin reconnaît plaidé une simple colique dans laquelle le général en salmagundi une aggravation, qui dit brusquement :

— Ah ci ! mais, c'est que je m'en fiches de moi !

Alors, l'arabe, avec un timide révélant un vocabulaire pour :

— Moi toujours bibir le coulis, jamais manger le bonous.

Le coulis, ajoute : Moi toujours boire pas, ne bas, jamais manger pas le bonous.

— Malgré l'étrange contrition de l'arabe, le médecin reste sérieusement à ce dernier de ne plus manger à son régime et il lui dit en mauvaise sa con chapon.

— Mahoulet ! le ravaudras cela un jour. Et tu faisant jamer, je fais coup double. Je foigne à ta foie les corps et les âmes.

— Allah est grand ! répondit Arabe en s'appelant mélancolique et se [illegible].

(*A suivre*).

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'indignation publique

En ville, l'indignation est immense. Il règne aussi une véritable terreur.

Toute la nuit, une foule non identifiée a stationné devant le théâtre pour connaître les noms des victimes.

Ce matin, le théâtre les assaut nombreux à Barcelone.

L'opinion réclame un châtiment exemplaire et des mesures sévères.

Chacun se demande si, dans le cas de la malheureuse attentat, il y a un complot ou simple apportée en conséquence à commander par le *Gabo Machine*, ou si le série d'attentats anarchistes qui viennent d'y avoir un massacre offensant spectateurs de théâtre à Barcelone.

Les esprits sont extraordinairement frappés, et une foule de femmes en pleurs encombrent les églises, priant leurs hommes de faire cesser les maux de l'Espagne.

La vengeance de Pallas

Dans les cercles politiques, on commence à approcher l'horrible forfait de Barcelone à l'attentat commis le 25 septembre par Pallas contre le maréchal Martinez Campos. On prétend qu'en attendant un [illegible] le Conseil de guerre de Barcelone, Pallas s'écria : « Et moi, condamnant mes juges ont signé leur propre arrêt ». Avant d'être fusillé, ce forcené a tiré plusieurs coups de pistolet sur la [illegible] de la victime, qui a été blessé à la [illegible] de la [illegible] de Pallas, [illegible] que Pallas [illegible] Au moment de l'attentat, [illegible] [illegible] d'anarchistes, parmi lesquels [illegible] Ciri, qui passa pour le [illegible] de l'anarchie dans la Catalogne. [illegible] [illegible] n'est pas prouvé qu'il ait [illegible] [illegible] le magistrat [illegible] d'être [illegible].

On a remarqué d'autre part que les circonstances dans lesquelles [illegible] [illegible] forfait coïncid[illegible] [illegible] [illegible] l'anarchie est [illegible] [illegible] [illegible] instructions préconisent l'attentat [illegible] [illegible] [illegible] moyens de frapper [illegible] [illegible] [illegible] et elles donnaient [illegible] conseils minutieux sur la [illegible] pour introduire des engins [illegible] [illegible] grands théâtres tels que l'Opéra de Paris, le Circulo Liceo de Barcelone, [illegible] [illegible] façon à tuer le plus de monde possible, et aux meilleures places.

Deux lettres [illegible] [illegible] marchaient se multiplient dans le Calendrier et l'Alliance, malgré les sévères [illegible] prononcées contre eux par les Cortes [illegible] Xérès de la Frontera, [illegible] [illegible] voyé plus de quarante au bagne, [illegible] leur lumeux chef Salvochea.

Une étrange coïncidence

L'attentat de Barcelone se produit [illegible] après celui qui eut lieu à Paris rue [illegible] Sainte, le 8 novembre 1892.

Une victime française

Barcelone, 8 novembre. — Parmi les victimes de l'explosion se trouve une dame M. Guillaume, domicilié à Aix, [illegible] espagnole [illegible].

Les blessés

Barcelone, 8 novembre. — On signale quelques blessés, dont deux sont en danger de mort.

LE PRÉFET DE POLICE au Conseil municipal de Paris

Paris, 8 novembre. — M. Lépine, préfet de police, conformément à l'entente [illegible] avec le conseil du [illegible] [illegible] [illegible]